

## Bienvenue à l'OMC ... enfin!



M. l'Ambassadeur Stefán Jóhannesson, M. Pascal Lamy, Directeur général de l'OMC, et M. Maxim Medvedkov, Négociateur principal pour la Fédération de Russie, se félicitent de l'adoption de l'ensemble de textes relatifs à l'accèsion de la Russie.

Le 10 novembre 2011, le Groupe de travail de l'accèsion de la Fédération de Russie, présidé par M. l'Ambassadeur Stefán Jóhannesson (Islande), a accepté, ad referendum, les modalités d'accèsion du pays à l'OMC en adoptant l'ensemble de textes contenant les réformes apportées au régime commercial de la Russie et les engagements dont celle-ci est convenue de s'acquitter dans le cadre de son accèsion à l'Organisation. Les Membres sont convenus de soumettre directement, pour adoption par les Ministres, l'ensemble de textes relatifs à l'accèsion de la Russie à la huitième Conférence ministérielle qui se tiendra du 15 au 17 décembre 2011. La Fédération de Russie aura jusqu'au 15 juin 2012 pour ratifier cet ensemble de textes. Trente jours après la notification de la ratification à l'OMC, la Fédération de Russie deviendra Membre à part entière de l'Organisation.

«Le voyage a été long, mais la Russie est aujourd'hui presque arrivée à destination, à savoir devenir Membre de l'OMC. En accédant à l'Organisation, la Russie accepte une série de règles et d'engagements qui constituent le fondement d'un système commercial mondial ouvert, transparent et non discriminatoire. Ce système offre d'importantes garanties à la Russie et aux 153 autres Membres de l'OMC. L'accèsion de la Russie à l'Organisation sera profitable de part et d'autre: elle permettra au pays d'être plus fermement intégré dans l'économie mondiale et le rendra plus attrayant pour les activités commerciales; elle constituera par ailleurs pour l'OMC un résultat particulièrement bienvenu pour la prochaine Conférence ministérielle de l'Organisation et mettra de nouveau en évidence la pertinence et le dynamisme de l'OMC en tant qu'instrument de coopération internationale», a dit, M. Pascal Lamy, Directeur général de l'OMC.

«Il est gratifiant de constater qu'après 18 ans de négociations parfois difficiles, le processus d'accèsion à l'OMC est aujourd'hui achevé. L'accord négocié nous intègre dans le système de règles commerciales multilatérales, ce qui offrira de nouvelles possibilités à nos commerçants et à nos investisseurs et nous permettra de protéger leurs intérêts commerciaux de manière encore plus effective qu'auparavant», a dit M. Maxim Medvedkov, Négociateur principal pour la Fédération de Russie.

«La fin de l'activité de ce groupe de travail représente un résultat historique pour l'OMC. Je suis convaincu que l'accèsion de la Russie à cette dernière procurera des avantages substantiels tant à la Russie qu'aux autres Membres de l'Organisation. En cette période de difficultés économiques, il s'agit d'une bonne nouvelle et je n'ai aucun doute quant au fait que l'intégration de la Russie dans la famille de l'OMC permettra de renforcer le système commercial multilatéral et d'accroître la coopération économique au niveau mondial», a dit M. l'Ambassadeur Jóhannesson, Président du Groupe de travail.



Signature au Groupe de travail de l'accord concernant l'accèsion de la Russie.

## Ce que signifie l'accèsion à l'OMC pour la Russie

Dans l'accord relatif à son accession, la Russie a accepté de prendre une série d'engagements importants pour ouvrir davantage son régime commercial et accélérer son intégration dans l'économie mondiale. La Fédération de Russie s'est engagée à appliquer pleinement, dès la date de son accession, toutes les dispositions de l'OMC, très peu de périodes de transition ayant été prévues. Les engagements pris par la Fédération de Russie comprennent ce qui suit:

**Accès au marché concernant les marchandises** – En moyenne, le plafond tarifaire final juridiquement contraignant sera de 7,8 pour cent contre 10 pour cent en moyenne en 2011 pour l'ensemble des produits. Le plafond tarifaire moyen applicable aux produits agricoles sera de 10,8 pour cent, ce qui est inférieur à ce qu'il est actuellement (13,2 pour cent). Le plafond moyen applicable aux produits manufacturés importés sera de 7,3 pour cent contre 9,5 pour cent actuellement. Les droits seront consolidés à zéro pour le coton et pour les produits visés par l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) (le droit actuellement appliqué aux produits visés par l'ATI est de 5,4 pour cent).

**Accès au marché concernant les services** – La Fédération de Russie a pris des engagements spécifiques concernant onze secteurs de services et 116 sous-secteurs. S'agissant des télécommunications, la limitation de la participation étrangère à 49 pour cent serait supprimée quatre ans après l'accèsion. Les banques étrangères seraient autorisées à établir des filiales. En ce qui concerne les services de transport, des engagements ont été pris pour les services de transport maritime et de transport routier, notamment le transport effectif de marchandises et de voyageurs.

**Droits d'exportation** – Les droits d'exportation seraient consolidés pour plus de 700 lignes tarifaires, notamment certains produits des secteurs du poisson et des crustacés, des combustibles minéraux et huiles minérales, des peaux, du bois, des pâtes et du papier, ainsi que des métaux communs.

**Engagements généraux concernant l'accès au marché** – Les restrictions quantitatives à l'importation ou autres prescriptions ou restrictions ne pouvant être justifiées au regard des dispositions de l'OMC seraient supprimées et non (ré)introduites. Dès son accession, la Fédération de Russie appliquerait le Système généralisé de préférences de l'Union douanière pour les pays en développement et les pays les moins avancés. Cent cinquante-deux pays en développement et pays moins avancés bénéficient de ce système.

**AMP** – La Fédération de Russie compte accéder à l'Accord de l'OMC sur les marchés publics (AMP) et ferait part de son intention au Comité des marchés publics de l'OMC au moment de l'accèsion.

**Subventions à l'industrie** – La Fédération de Russie supprimerait tous ses programmes de subventions à l'industrie ou les modifierait de façon que les subventions accordées ne soient pas subordonnées aux résultats à l'exportation ni à l'utilisation de produits nationaux de préférence à des produits importés.

**Subventions à l'agriculture** – Le soutien total à l'agriculture ayant des effets de distorsion des échanges ne dépasserait pas 9 milliards de dollars EU en 2012 et serait ramené progressivement à 4,4 milliards de dollars EU d'ici à 2018. Toutes les subventions à l'exportation de produits agricoles seront consolidées à zéro.

**Fixation du prix de l'énergie** – Les producteurs et les distributeurs de gaz naturel dans la Fédération de Russie exerceraient leur activité sur la base de considérations commerciales normales axées sur le recouvrement des coûts et la réalisation d'un bénéfice.

**SPS** – Toutes les mesures SPS seraient élaborées et appliquées dans la Fédération de Russie et l'Union douanière conformément aux dispositions de l'Accord de l'OMC.

**OTC** – Tous les textes législatifs concernant les règlements techniques, les normes et les procédures d'évaluation de la conformité seront conformes à l'Accord OTC de l'OMC.

**Investissement** – Toutes les lois, réglementations et autres mesures en rapport avec l'Accord sur les mesures concernant les investissements et liées au commerce seraient conformes aux dispositions de l'OMC.

**ADPIC** – La Fédération de Russie appliquerait pleinement les dispositions de l'Accord sur les ADPIC, y compris les dispositions relatives aux moyens de faire respecter les droits, sans recourir à une période de transition.

**Application territoriale** – Les dispositions de l'Accord sur l'OMC seraient appliquées de manière uniforme sur tout le territoire de la Fédération de Russie, y compris dans les régions de trafic frontalier, les zones économiques spéciales et les autres zones où il pouvait y avoir des régimes spéciaux en matière de droits de douane, de fiscalité et de réglementation.

## Autres accèsions

Le Samoa et le Vanuatu ont eux aussi achevé récemment l'ensemble de textes relatifs à leur accession à l'OMC. Le 28 octobre 2011, le Groupe de travail de l'accèsion du Samoa a ouvert la voie à l'accèsion de ce dernier à l'OMC en approuvant l'ensemble de textes relatifs à son accession, qui doit lui aussi être adopté officiellement lors de la huitième Conférence ministérielle. Cet ensemble de textes comprend les réformes apportées au régime commercial du Samoa, les listes concernant l'accès au marché pour les marchandises et les services, le projet de décision du Conseil général et le projet de Protocole d'accèsion. Le Samoa a présenté sa demande d'accèsion à l'OMC le 15 avril 1998.

Le 26 octobre, le Conseil général a approuvé l'ensemble de textes relatifs à l'accèsion du Vanuatu qui comprend le rapport du Groupe de travail présentant le régime commercial réformé et les engagements du pays en tant que Membre de l'OMC, les listes concernant l'accès au marché pour les marchandises et les services, ainsi que la Décision du Conseil général et le Protocole d'accèsion. Le Vanuatu a présenté sa demande d'accèsion à l'OMC en 1995 et le Groupe de travail a conclu les négociations le 2 mai 2011. Le Vanuatu doit ratifier l'accord d'ici au 31 décembre 2011 et deviendra le 154<sup>ème</sup> Membre de l'OMC 30 jours après la ratification.

«Avec l'accèsion du Vanuatu, la famille de l'OMC accueille parmi ses Membres un pays moins avancé. Cette accession renforcera le système commercial multilatéral et dotera ce pays d'un environnement commercial stable et prévisible. Elle est, pour l'OMC, un pas de plus vers l'objectif d'universalité», a déclaré le Directeur général de l'OMC Pascal Lamy.

Le Vice-Premier Ministre et Ministre du commerce, de l'industrie et du tourisme du Vanuatu, M. Ham Lini Vanuarorua, a déclaré: «Il s'agit d'un moment heureux et historique pour le Vanuatu. Cette accession apportera des gains substantiels à notre pays.»



Réunion du Groupe de travail de l'accèsion du Samoa.



L'OMC souhaite la bienvenue au Vanuatu en tant que nouveau Membre.

Les accessions du Monténégro, de la Serbie et de la Bosnie-Herzégovine progressent elles aussi. La dernière réunion du Groupe de travail de l'accèsion du Monténégro est prévue à la fin de novembre 2011. Le 28 septembre, le Président du Groupe de travail de l'accèsion de la Bosnie-Herzégovine, M. l'Ambassadeur István Major (Hongrie), a dit que la 9<sup>ème</sup> réunion du Groupe de travail marquait une nouvelle étape importante sur la voie de l'accèsion de la Bosnie-Herzégovine à l'OMC. Les Membres se sont déclarés en faveur d'une conclusion rapide des négociations en vue de l'accèsion et se sont félicités des progrès réalisés par la Bosnie-Herzégovine dans la mise en œuvre de sa nouvelle législation pour se conformer aux règles de l'OMC. L'accèsion de la Serbie s'achemine elle aussi progressivement vers sa conclusion. À la 11<sup>ème</sup> réunion du Groupe de travail de l'accèsion de la Serbie, le 30 septembre, les Membres se sont dits favorables à une prompte accèsion de la Serbie et se sont félicités des progrès qu'elle avait accomplis dans la mise en œuvre de sa nouvelle législation pour se conformer aux règles de l'OMC.

### Dernières nouvelles du Cycle de Doha

Cannes, 04.11.2011

#### **Les chefs d'État et de gouvernement du G-20 déclarent à nouveau qu'il est nécessaire d'éviter le protectionnisme et de renforcer le système commercial multilatéral**

Dans le texte du communiqué du Sommet du Groupe des 20 pays industrialisés et pays en développement, ceux-ci ont réitéré leur engagement à lutter contre le protectionnisme et ont souligné «les mérites du système commercial multilatéral pour éviter le protectionnisme et le repli sur soi». Ils ont également déclaré ce qui suit: «Nous restons attachés au mandat du Programme de Doha pour le développement (PDD). Toutefois, il est clair que nous ne concluons pas le PDD si nous continuons à conduire les négociations comme par le passé. Nous reconnaissons les progrès accomplis jusqu'ici. Pour contribuer à restaurer la confiance, nous devons mettre en œuvre en 2012 des approches neuves et crédibles pour faire progresser les négociations, notamment en ce qui concerne les préoccupations pour les pays les moins avancés et, s'ils peuvent aboutir, les éléments restants du mandat de Doha. Nous demandons à nos Ministres de travailler sur ces approches lors de la conférence ministérielle qui se tiendra prochainement à Genève, ainsi que d'ouvrir des discussions sur les défis et opportunités pour le système commercial multilatéral dans une économie mondialisée, et d'en faire rapport d'ici au Sommet du Mexique.»

Hong Kong, 04.11.2011

#### **Pour la DGA Valentine Rugwabiza, le protectionnisme nuira à la croissance mondiale**

Dans un discours qu'elle a prononcé à l'Université de Hong Kong, le 4 novembre 2011, la Directrice générale adjointe Valentine Rugwabiza

a dit que «l'adoption de mesures commerciales protectionnistes dans la situation actuelle serait une grave erreur car, au jeu du plus petit dénominateur commun, c'est la croissance mondiale qui, en fin de compte, serait perdante». Elle a ajouté que «plus il faudra de temps aux Membres pour accomplir des progrès dans les négociations [dans le cadre du PDD] pour créer de nouvelles possibilités d'accès aux marchés, améliorer les règles existantes et établir de nouvelles réglementations, plus le risque de pressions protectionnistes sera grand».

Genève, 18.10.2011

#### **Pour le Président du Comité des marchés publics, «il est temps de conclure» les négociations dans ce domaine**

Le 18 octobre, à l'issue de trois journées de consultations intensives entre les parties à l'Accord plurilatéral sur les marchés publics (AMP), M. Nicholas Niggli, Président du Comité des marchés publics, a dit que des progrès importants avaient été faits dans l'objectif de conclure les négociations à temps pour la huitième Conférence ministérielle de l'OMC mi-décembre.

Genève, 26.10.2011

#### **Pascal Lamy parle des prochaines étapes des négociations dans le cadre du PDD**

Dans son rapport au Conseil général, le 26 octobre 2011, le Directeur général Pascal Lamy a dit ce qui suit: «Nous avons maintenant besoin de mesures concrètes pour créer la confiance dans la capacité de la famille de l'OMC de continuer à faire avancer notre programme. Pour réussir ce test de crédibilité, nous devons continuer à travailler sur l'ensemble du programme de l'OMC dans la perspective de la huitième Conférence ministérielle et au-delà.» Il a également dit avoir eu le sentiment «qu'il y avait convergence sur le caractère central de la dimension développement dans la prochaine étape, y compris sur la priorité à accorder à l'obtention de résultats pour les PMA dans le cadre de tout exercice mené au titre du paragraphe 47».

Genève, 21.10.2011

#### **Pour les Membres, l'adoption de «mesures de moindre envergure» est le moyen de sortir Doha de l'impasse**

Le 21 octobre 2011, les ambassadeurs des gouvernements Membres de l'OMC ont confirmé que la prochaine Conférence ministérielle devrait permettre d'établir la voie à suivre pour sortir le Cycle de Doha de l'impasse, peut-être en commençant par les questions pour lesquelles il pourrait être possible de trouver un accord rapidement.

### Autres nouvelles concernant l'OMC

07.11.2011

#### **La suppression de diverses restrictions commerciales est demandée instamment, l'UE procédera à des consultations sur la dérogation concernant le Pakistan**

À la réunion du Conseil du commerce des marchandises du 7 novembre 2011, les Membres ont demandé instamment à l'Argentine, au Brésil, à l'Équateur et à l'Union européenne de supprimer diverses restrictions commerciales. L'Union européenne a indiqué qu'elle poursuivrait ses consultations avec les Membres sur sa demande de dérogation pour les préférences commerciales concernant le Pakistan. Le Conseil a procédé à son dernier examen transitoire concernant l'accèsion de la Chine à l'OMC.



# BULLETIN D'INFORMATION DE L'OMC À L'INTENTION DES PARLEMENTAIRES

31.10.2011

## Les exportations mondiales de services affichent une progression de 16 pour cent d'après les nouveaux chiffres de l'OMC

L'OMC publie pour la première fois des statistiques trimestrielles et mensuelles sur le commerce international des services commerciaux (établies sur la base de la balance des paiements) concernant les pays pour lesquels des données étaient disponibles. Ces statistiques sont des chiffres en prix courants non corrigés des variations saisonnières. D'après ces dernières statistiques, les exportations mondiales de services commerciaux ont progressé de 16 pour cent au cours du deuxième trimestre de 2011 par rapport au trimestre correspondant de 2010.

27.10.2011

## Pour la première fois, des Membres invoquent l'article 13:1 b) de l'Accord sur les sauvegardes

Le 27 octobre 2011, la Colombie et l'Inde ont demandé séparément au Comité des sauvegardes de vérifier si les règles de procédure de l'Accord sur les sauvegardes avaient été respectées relativement aux mesures de sauvegarde appliquées par l'Équateur aux pare-brise en verre et par la Turquie aux fils de coton, respectivement.

26.10.2011

## Le Comité des subventions et des mesures compensatoires s'emploie à améliorer la situation en ce qui concerne les notifications

Les 26 et 27 octobre 2011, le Comité des subventions et des mesures compensatoires s'est employé à encourager un plus grand nombre de Membres de l'OMC à notifier leurs programmes de subventions et à améliorer la situation en ce qui concerne le respect des délais et le caractère exhaustif des notifications. Il a décidé de proroger, pour 19 pays en développement, la période de transition pour l'élimination des programmes de subventions à l'exportation.

26.10.2011

## Rapport de l'OMC sur le G-20: La faible croissance et les déséquilibres «mettent à l'épreuve» la détermination des gouvernements à lutter contre le protectionnisme

Dans son rapport, publié le 26 octobre 2011, sur les mesures commerciales adoptées dans le cadre du G-20, l'OMC indiquait ce

*Votre avis nous intéresse – vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante:*  
Organisation mondiale du commerce  
Division de l'information et des relations extérieures  
Rue de Lausanne 154 - 1211 Genève, Suisse  
wto4mps@wto.org  
<http://www.wto.org/>

*Pour vous abonner à ce Bulletin d'information, ou vous désabonner, envoyez un message à l'adresse suivante: [wto4mps@wto.org](mailto:wto4mps@wto.org)*

### MÉDIAS UTILISÉS

Podcast le plus récent: 01.11.2011: *Examen des politiques commerciales: Cambodge*. Audio: *Remarques finales du Président*: <http://www.wto.org/audio/tp353.mp3>

Vidéo la plus récente: 07.11.2011: *Débat: L'AGCS et la réglementation financière*. Lori Wallach, Directrice de la Division Global Trade Watch de Public Citizen, basée à Washington, et Hamid Mamdouh, Directeur de la Division du commerce des services de l'OMC, discutent de la question avec Keith Rockwell, porte-parole de l'OMC. <http://youtu.be/Ru4TrbGjDF0>

SUIVEZ L'OMC



<http://www.facebook.com/pages/WTO/114219791924342>

[http://twitter.com/wto\\_omc](http://twitter.com/wto_omc)

<http://www.youtube.com/user/WTO>

[http://www.flickr.com/photos/world\\_trade\\_organization](http://www.flickr.com/photos/world_trade_organization)

qui suit: «Il est regrettable que la faible croissance dans certains pays du G-20 et la persistance des déséquilibres macro-économiques au niveau mondial mettent à l'épreuve la volonté politique de nombreux gouvernements de respecter l'engagement pris dans le cadre du G-20 de résister au protectionnisme». Il y était également précisé que «la situation n'était pas encore alarmante mais que, de toute évidence, cela aggravait les risques de détérioration de l'économie mondiale».

24.10.2011

## Le Comité des pratiques antidumping examine des rapports sur les décisions en matière de lutte contre le dumping

Les 24 et 25 octobre 2011, le Comité des pratiques antidumping a examiné 32 rapports semestriels sur les décisions prises en matière de lutte contre le dumping au cours du premier semestre de 2011.

### Le règlement des différends au sein de l'OMC

- L'OMC publie le rapport sur le différend concernant les chaussures qui oppose la Chine et l'UE
- L'OMC adopte le rapport sur l'affaire concernant les pneumatiques qui oppose la Chine et les États-Unis
- L'OMC établit un groupe spécial chargé d'examiner les mesures antidumping prises par les États-Unis concernant les crevettes et lames de scie en provenance de Chine
- Le public est autorisé à suivre l'audience dans le cadre du différend concernant Boeing

### Examens des politiques commerciales

**19 et 21 octobre 2011: Zimbabwe**

[http://www.wto.org/french/tratop\\_f/tpr\\_f/tp352\\_f.htm](http://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/tp352_f.htm)

**1<sup>er</sup> novembre 2011: Cambodge**

[http://www.wto.org/french/tratop\\_f/tpr\\_f/tp353\\_f.htm](http://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/tp353_f.htm)

**14 et 16 novembre 2011: Équateur**

[http://www.wto.org/french/tratop\\_f/tpr\\_f/tp\\_f.htm](http://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/tp_f.htm)

**28 et 30 novembre 2011: Thaïlande**

[http://www.wto.org/french/tratop\\_f/tpr\\_f/tp\\_f.htm](http://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/tp_f.htm)

Le coin des  
médias sociaux